JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7292040101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7292040101

Cette annonce a été mise en ligne le **20 mai 2022** sur **Actu.fr - Gazette du Morbihan**
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

MS METROLOGIE, Société à responsabilité limitée, transformée en société par actions simplifiée, au capital de 7 000 euros. Siège social : 39 rue Charles de Blois 56400 AURAY 499 295 996 RCS LORIENT. Aux termes d'une délibération en date du 06 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Martial CASSOL. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Martial CASSOL 39

rue Charles de Blois 56400 AURAY, Président de la société. Pour avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex